

**Association valaisanne d'études généalogiques (AVEG)
Walliser Vereinigung für Familienforschung (WVFF)
Case postale 58, 1951 Sion**

COMITÉ - VORSTAND

Président - Präsident

Jean Bützberger, Av. Maurice-Troillet 49, Case postale 128, 1951 Sion,
Tél. privé 027 / 23'23'38 - Tél. prof. 027 / 23'26'26

Vice-président et bibliothécaire - Vizepräsident und Bibliothekar

Bernard Truffer, Archives cantonales, Rue des Vergers 9, 1950 Sion, Tél. 027 / 21'63'35

Secrétaire - Sekretärin

Evelyne Savioz, Chemin de la Muse, 3968 Veyras, Tél. 027 / 55'30'13

Caissier - Kassier

Freddy Avanthay, Chalet Lou z'Ayêts, 1874 Champéry,
Tél. privé 025 / 79'16'71 - Tél. prof. 025 / 70'71'31

Responsable activités Bas-Valais - Verantwortlich Aktivität Unterwallis

Marthe Carron, Café de la Place, 1934 Le Châble, Tél. 026 / 36'12'06
Philippe Terrettaz, 1913 Saillon, Tél. 026 / 44'22'25

Responsables activités Haut-Valais - Verantwortlich Aktivität Oberwallis

Paul Heldner, Napoleonstrasse 35, 3902 Glis, Tél. 028 / 23'35'38

COMMISSION DE RÉDACTION / REDAKTIONSKOMMISSION

Bernard Truffer, Archives cantonales, Rue des Vergers 9, 1950 Sion, Tél. 027 / 21'63'35
Philippe Terrettaz, 1913 Saillon, Tél. 026 / 44'22'25
Anne-Gabrielle Bretz-Héritier, La Chervignine, 1965 Savièse, Tél. 027 / 25'19'35

Cotisation annuelle - Jahresbeiträge :

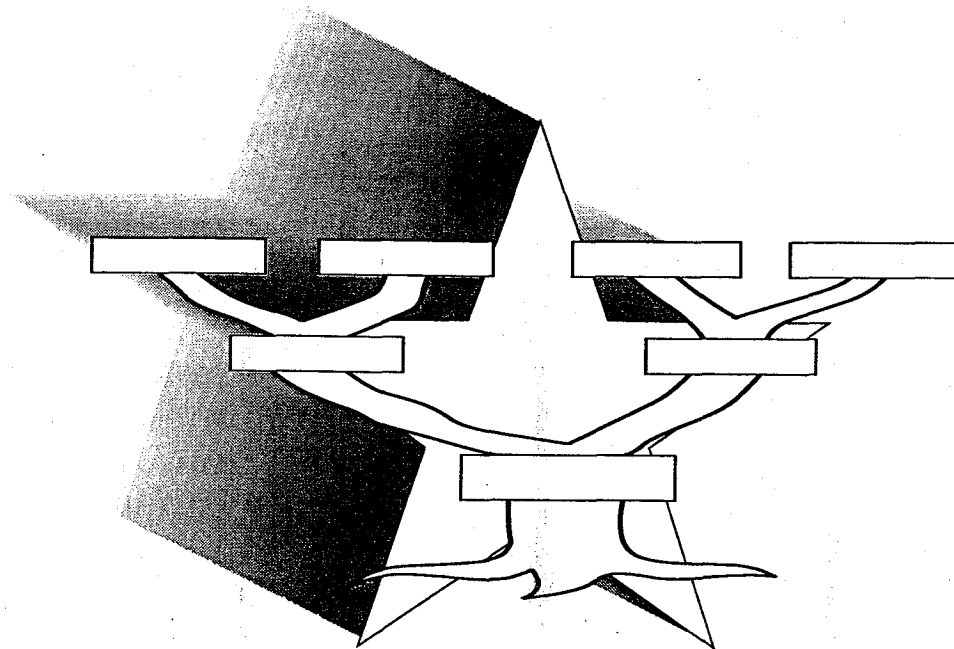
20.- Fr. pour les membres individuels - für Einzelmitglieder

50.- Fr. pour les membres collectifs - für Kollektiv-Mitglieder

Cotisation d'entrée - Eintrittsgebühr 20.- Fr.

Banque Cantonale du Valais à Sion - compte 01.831.118-8

Walliser Kantonalbank in Sitten - Konto 01.831.118-8



**ASSOCIATION VALAISANNE D'ETUDES GENEALOGIQUES
WALLISER VEREINIGUNG FÜR FAMILIENFORSCHUNG**

BULLETIN 3

Sion / Sitten

1993

SOMMAIRE - INHALTSANGABE

1	Editorial _____	La commission de rédaction
1	<i>Editorial</i> _____	<i>Die Redaktionskommission</i>
2	Le billet du Président _____	Jean Bützberger
3	<i>Der Präsident hat das Wort</i> _____	<i>Jean Bützberger</i>
4	Nouveaux membres de l'AVEG au 31 octobre 1993	
4	<i>Neue Mitglieder der WVFF am 31. Oktober 1993</i>	
5-6	<i>Entstehung und Veränderung der Familiennamen des Oberwallis im 14. Jahrhunderts, 3. Teil</i> _____	<i>Paul Heldner</i>
7	Casse-tête _____	Gabriel Cheseaux
8-9	Un généalogiste aux eaux _____	Pierre-Yves Pièce
9	Problème peu commun	
10	Le comité de l'AVEG à Monthey	
10	<i>Der Vorstand der WVFF in Monthey</i>	
10-11	Valaisans et justice vaudoise _____	Pierre-Yves Pièce
12-15	Généalogie et informatique _____	Philippe Terrettaz
16	<i>Ein unbekanntes Perrigwappen</i> _____	<i>Paul Heldner</i>
17	Nouvelles armoiries : Bosi, Callet-Molin _____	Bernard Truffer
18-21	<i>Volkszählungsregister als Quelle für den Familienforscher</i> _____	<i>Bernard Truffer</i>
22	Feuilles du recensement de 1829 / <i>Volkszählungsblatt Sitten 1829</i>	
23-26	Les recensements de la population, source intéressante pour le généalogiste _____	Bernard Truffer
27	Coin du lecteur / <i>Bücherecke</i>	
28-29	Mots croisés _____	Michel Savioz
30	Comité et commission de rédaction	
30	<i>Vorstand und Redaktionskommission</i>	

EDITORIAL

Avec ce bulletin N°3, la commission de rédaction atteint son rythme de croisière et vous présente à nouveau un choix d'articles de bonne tenue.

Recensements et informatique constituent les deux pôles d'attraction de ce numéro : les recensements, source officielle de premier ordre, jalonnent l'histoire du XIXe siècle et constituent une source précieuse pour le généalogiste. La présentation de quelques logiciels disponibles en français permettra aux curieux de l'informatique de trouver le programme le mieux adapté à leurs recherches.

Relevons dans le coin du lecteur, la mise à disposition dès janvier de deux revues françaises de généalogie à la Bibliothèque cantonale.

Enfin un grand merci à ceux qui nous facilitent la tâche en nous faisant part de leurs rapports, de leurs trouvailles, de leurs anecdotes généalogiques. L'insertion de ces articles dans notre bulletin en varie le ton et nous fait entrer de plein pied dans le vif des recherches en nous ouvrant parfois des pistes nouvelles. Merci à ces collaborateurs occasionnels. N'hésitez pas à en faire de même.

Aujourd'hui, nous vous souhaitons simplement une bonne lecture !

La commission de rédaction.

Mit dem Bulletin Nr. 3 erreicht die Redaktionskommission langsam ihren festen Arbeitsrhythmus und liefert Ihnen erneut eine Auswahl lesenswerter Beiträge.

Volkszählung und Informatik sind die beiden Schwerpunkte dieser Nummer : die Volkszählungen des 19. Jahrhunderts sind eine amtliche Geschichtsquelle ersten Ranges, die dem Familienforscher wertvolle Dienste leisten können. Die Vorstellung einiger verfügbarer französischer EDV-Programme wird es dem interessierten Forscher erlauben, jenes zu finden, dass seinen Vorstellungen aus ehesten angepasst ist.

In der Bücherecke weisen wir darauf hin, dass ab Januar in der Kantonsbibliothek zwei französische Fachzeitschriften für Genealogie zur Verfügung stehen.

Ein grosser Dank geht an jene, die unsere Arbeit erleichtern, indem sie uns Berichte, Entdeckungen und fachbezogene Anekdoten mitteilen. Die Übernahme dieser Beiträge in unser Bulletin lockert es etwas auf und lässt uns am Alltagsleben unserer Mitgliedern teilhaben, öffnet dem einen oder andern auch neue Wege. Herzlichen Dank all diesen gelegentlichen Mitarbeitern. Ihre Arbeit wird zur Nachahmung empfohlen. Heute wünschen wir Ihnen einfach angenehme Lektüre.

Die Redaktionskommission

LE BILLET DU PRÉSIDENT

Au soir du 30 octobre 1993, après l'AG de Monthey, le comité de l'AVEG a pu clore une année d'activités intenses par un grand soupir. La progression constante et régulière du nombre de demandes d'adhésion confirme l'intérêt pour notre association et son utilité, et nous encourage tous à persévérer pour faire connaître l'AVEG et, surtout, les compétences de nos membres.

Lors de l'AG, 30 nouveaux membres ont été admis, tandis que 6 membres n'ayant pas payé leur cotisation depuis 3 ans ont été radiés de l'association, conformément à l'art. 9 de nos statuts. Nous avons également eu à déplorer le décès de Monsieur Otto Murmann, de Sion. De plus, bien que ce ne soit pas une année d'élections, M. Willy Chappot, de Charrat, a été élu comme nouveau vérificateur des comptes. Je le remercie d'avoir accepté cette charge, et je remercie également M. Tissières, qui a officiellement comme vérificateur auparavant.

Notre association a le vent en poupe et, les années passant, la diversité et la richesse de ses activités ne fait que s'améliorer. Pour 1993, nous avons organisé la "première journée d'échanges généalogiques" à Leytron, le 27 février. Cette manifestation a remporté un franc succès. La sortie pour les membres de langue allemande a eu lieu à Naters, le 13 mars, et une conférence cantonale a été donnée par Mme Janine Fayard Duchêne à la Maison Supersaxo, à Sion, le 15 mai.

Il y a environ une année, nous avons décidé de mettre sur pied un stamm tous

les premiers mercredis du mois, à Sion. L'expérience a donné des résultats mitigés, ce qui a incité le comité à modifier un peu l'organisation de ces stamms pour 1994. Ils se tiendront dorénavant le deuxième mercredi du mois, toujours à Sion, au Café de la Croisée, mais de 18 h 30 à 19 h 30. A noter qu'en décembre, en juillet et en août, il n'y aura pas de stamm!

Pour le reste, les activités courantes que nous avons pris l'habitude d'organiser seront :

- la sortie du bulletin annuel numéro 3 (que vous êtes en train de lire),
- deux manifestations au début 1994, une dans le Bas-Valais et l'autre dans le Haut-Valais,
- une conférence cantonale au mois de mai,
- l'AG à fin octobre, très probablement à Loèche.

En outre, le comité vous prépare un programme complémentaire spécial, pour fêter notre premier jubilé (5 ans), sous la forme d'une sortie d'un jour chez nos voisins généalogistes de France ou d'Italie, ou peut-être d'un congrès généalogique.

Ce billet ne serait pas complet si je ne mentionnais pas le livre publié par M. Christian Cotter, de Vétroz, intitulé «Si Vétroz m'était Conthey», un essai d'histoire du village de Vétroz. Mes remerciements vont enfin au Conseil de la Culture de l'Etat du Valais qui, pour la deuxième année consécutive, nous a fait un don de Fr. 500.-.

L'intérêt, voire la passion, que jeunes et moins jeunes manifestent pour la généalogie, et toutes les marques d'encouragement et de soutien que nous recevons régulièrement sont un excellent stimulant pour le comité et pour votre président, qui vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Tous mes vœux pour 1994 et un grand merci à tous ceux qui oeuvrent, parfois dans l'ombre, pour que vive l'AVEG et pour que ce bulletin paraisse!

Jean Bützberger

DER PRÄSIDENT HAT DAS WORT

Am Abend des 30. Oktobers 1993 nach der GV in Monthey konnte der Vorstand der Walliser Vereinigung für Familienforschung mit Genugtuung ein reichbefruchtetes Vereinsjahr abschliessen. Die stetig anhaltende Zunahme von Aufnahmege suchen ist ein untrügliches Zeichen für das unserer Vereinigung entgegengebrachte Interesse, sowie deren Nutzen. Dies ermutigt uns alle, auszuhalten und die WVFF vor allem aber die fachliche Kompetenz ihrer Mitglieder bekannt zu machen.

An der DV wurden 30 neue Mitglieder aufgenommen, während sechs aufgrund von Art. 9 unserer Statuten wegen dreimaliger Nichtbezahlung des Jahresbeitrages ausgeschlossen werden mussten. Ein Mitglied, Herr Otto Murmann von Sitten, ist im Laufe des Jahres verschieden. Obwohl wir nicht in einem Wahljahr standen, wurde Herr Willy Chappot von Charrat neu als Rechnungsprüfer gewählt. Ich danke ihm, dass er diese Aufgabe angenommen hat, und möchte es auch nicht unterlassen, seinem Vorgänger, Herrn Tissières, für seine Arbeit Vergelts Gott zu sagen.

Unsere Vereinigung hat den Wind in

den Segeln; mit den Jahren wird die Vielfalt und der Reichtum ihrer Aktivitäten nur grösser und besser. 1993 wurde am 27. Februar in Leytron eine erste Tagung in Form eines ungezwungenen Gedankenaustauschs unter Genealogen durchgeführt. Der Anlass darf als sehr erfolgreich gewertet werden. Für die deutschsprachigen Mitglieder fand am 13. März in Naters ein Treffen statt. An der gesamtkantonalen Veranstaltung im Supersaxohaus in Sitten am 15. Mai sprach Frau Prof. Janine Fayard Duchêne über die Bevölkerung Sittens um 1800.

Vor rund einem Jahr beschlossen wir einen Stamm ins Leben zu rufen. Interessenten konnte sich an jedem ersten Mittwoch im Monat in Sitten treffen. Der Erfolg war eher zwiespältig. Das bewog den Vorstand diesbezüglich einige Änderungen vorzunehmen. Der Stamm wird inskünftig an jedem zweiten Mittwoch im Monat in Sitten im Restaurant La Croisée von 18³⁰ bis 19³⁰ stattfinden. In den Monaten Dezember, Juli und August fällt der Stamm aus.

Im übrigen werden im neuen Vereinsjahr die üblichen Aktivitäten stattfinden:

- Veröffentlichung des Jahresbuletins Nr. 3, (das Sie gerade lesen)
- zwei Veranstaltungen anfangs 1994, die eine im Unterwallis, die andere im Oberwallis
- eine Gesamtveranstaltung im Mai
- die Jahresversammlung Ende Oktober, wahrscheinlich in Leuk.

Zudem bereitet der Vorstand ein Zusatzprogramm vor, um das erste Jubiläum (fünfjähriges Bestehen) in würdigem Rahmen zu begehen. Vorgesehen ist ein Besuch bei einem Genealogenverein in Frankreich oder Italien oder der Besuch eines Genealogenkongresses.

Diese Zeilen wären nicht vollständig, würde ich nicht auf eine Veröffentlichung von Christian Cotter hinweisen. Er ist der Verfasser einer Dorfmonographie von Conthey, die den Titel trägt "Si Vétroz m'était Conthey". Mein Dank geht an den Kulturrat des Kantons Wal-

lis, der uns zum zweiten aufeinander folgenden Jahr einen Beitrag von Fr. 500.- zukommen liess.

Das rege Interesse, manchmal auch die Leidenschaft, welche Jugendliche und weniger junge Forscher für die Genealogie bekunden, sowie die Ermutigungen und Unterstützungen, die uns regelmässig zuteilwerden, sind für den Präsidenten und den Vorstand eine stete Aufmunterung, sich voll für die Vereinigung einzusetzen. Beide wünschen Ihnen frohe Fest- und Feiertage.

Meine besten Wünsche für 1994 und mein aufrichtiger Dank gehen an all jene, die sich oft im Verborgenen für das Wohlergehen der Walliser Vereinigung für Familienforschung und für das Erscheinen dieses Bulletins abmühen.

Jean Bützberger

NOUVEAUX MEMBRES DE L'AVEG - NEUE MITGLIEDER DER WVFF

Aigon-Fumeaux Annie, Paris
 Ançay Georges, Fully
 Andenmatten Irma, Loèche
 Bellwald Ignace, Kippel
 Berrut Gabrielle, Troistorrents
 Bochatay Georges, Vernayaz
 Bochatay Karim Vernayaz
 Chapman Adèle-Jane, USA
 Darbellay Charly, Charrat
 Defayes Fernand, Leytron
 Defayes Yves, Leytron
 Fasnacht Michelle, Sierre
 Furger Niklaus, Viège
 Gaspoz Jean-Michel, Veyras
 Gauye Antoine, Sion
 Gay-Crosier Roland, Martigny

Gerber Freddy, Bex
 Germanier Laurent, Choëx
 Gillioz Pierre-André, Sion
 Hermann Marcel, Albinen
 Hugon Albano, Sion
 Imhof Klara, Brig-Glis
 Magnin Ghislaine, Sion
 Miranda Karine, Haute-Nendaz
 Morisod Xavier, Sion
 Pfaffen Norbert, Eyholz
 Schnydrig Diego, Naters
 Schnydrig Erna, Naters
 Theytaz Jean-Michel, Venthône
 Tscherrig Paula, Naters
 Veuthey Guy, Vionnaz

Du 31 octobre 1992 au 30 octobre 1993 : 30 admissions, 3 démissions, 6 radiations, 1 décès.

ENTSTEHUNG UND VERÄNDERUNG DER FAMILIENNAMEN DES OBERWALLIS IM 14. JAHRHUNDERT, 3. Teil.

1399, 20. April, in Brig.

Laurenz Sohn des verstorbenen N.N. Burgun von Formazza, wohnhaft in Brig, mit Zustimmung von seiner Mutter Magilla, Hans Kempfen von Brig und Peter Jantzen, seinem Nepot, verkauft für 9 Pfund an Johann genannt Zschyeder, Sohn des verstorbenen Johann Lenmann von Baltschieder, wohnhaft in Gamsen, Güter, gelegen in der Schüffla bei Brigerbad; angrenzend an Johann, Sohn des verstorbenen Peter Offner von Brigerbad. Zeugen waren : Johann Pfaffen, Kaplan der Kirche von Naters, Wilhelm Buchin, Johann Kobel vom Bache und als Notar verschrieb Johann de Scala (=Steger) von Brig. (VA, Min. 34, S. 341).

In meiner letzten Namenkunde Nr. 2 liess ich die Frage offen, ob der ebenfalls in der Urkunde von 1399 genannte Johann Zschyeder (=Tschieder) wirklich den Namen vom Orte Baltschieder haben könnte. Diese Urkunde lässt nun diese Annahme als richtig erscheinen, wird Johann doch als von Baltschieder herstammend bezeichnet. Des weiteren erfahren wir den Ursprung der Familie Pfaffen, da unser Zeuge Johann Pfaffen wirklich Priester in Naters war. Bekanntlich war Pfaff oder Pfaffen im Mittelalter ein Synonym für Priester und hatte keine abschätzige Bedeutung ! Die Familie Steger hat den Namen vom Orte «zer Stegen» in der obern Burgschaft Brig. Offner ist die Berufsbezeichnung für den Ofenbauer.

1399, 10. Juli, verkaufen die Brüder Thomas und Anton Juons an Anton Schurten, Sohn des Anton Juons, wohnhaft im Bach (bei Brigerberg), Güter auf der «Ausseren Alpe» genannt Hemigla für 15 Pfund. Zeugen waren : Anton Ponte (?), Johann zer Furra, Thomas Pratitoris (=Theiler), Johann Lampto. Der Vater heisst also Juon, abgeleitet vom Vornamen Johann - Juon, der Sohn aber nennt sich Schurten, was eine Berufsbezeichnung sein könnte. Was es bedeutet, konnte ich nicht finden, aber vielleicht kann ein Leser weiterhelfen ? Der Vorsteher der Balleneteilschaft erhielt den Namen vom Amte, also Theiler, weil er jedem Geteilten jeden Tag seinen Anteil an Warenballen zuteilte. Auch diese Familie hatte vorher einen andern Familiennamen. (Min. 34. S. 359)

1397, 30. Dez. in Brig.

Anton de Lapide (= Steiner) von Ried-Brig verkauft den Gebrüdern Anton und Nikolaus, Söhne des verstorbenen Mafioli, für 10 Pfund des von Burgun von Brig Güter in Ried-Brig in der Kummen, gelegen unterhalb der Güter des Johann Schnyder und des Peter Ruppen und oberhalb von Johann Buoknis genannt Bürkille. (Min. 34, S. 379).

Anton Mafioli begegnet uns noch manchmal, aber der volle Name seines Vaters ist nirgends genannt. Möglicherweise hiess er Mafioli zum Vornamen, der bei seinen Söhnen zum Familiennamen wurde. Mafiolis Vater hiess de Burgun und es findet sich 1394 ein Johann Nikolaus de Burgun bei Törbel. Vielleicht hiessen die Mafioli ursprünglich de Burgun und kamen vom Orte Burgen bei Törbel.

1399, 14. Oktober, in Brig.

Johann Longis (Lengen) Zender von Loycron (=Leiggern ob Ausserberg) verkauft dem Johann zen Hofen, wohnhaft in den Driesten (unterhalb Mund), Sohn des Georg an der Halten von Mund, Güter in St. German bei Raron. (Min. 34, S. 393). Georg hat seinen Namen vom ehemaligen Wohnort an der Halten bei Mund, sein Sohn Johann wohnte zen Hofen, ein Ort ebenfalls bei Mund, und nannte sich entsprechend.

1385 werden in Mund sowohl der Ort Hofacker als auch die Familie Anton im Hove erwähnt. Die Familie hat also den Namen vom Wohnort erhalten. (Min. 43, S. 321).

1399, 10. Dezember in Glis.

Johann Sohn, des verstorbenen Johann Simpiller im Holtz (ob Glis), verkauft dem Wilhelm Beltzwiller, wohnhaft im Grundbiel (bei Glis), Sohn des verstorbenen Rudini von Lingwurm (Ort am Brigerberg) für 25 Pfund Güter in den Grundbielmatten unter der Landstrasse und ob den Gütern des Jakob Inderbunden, wohnhaft in Glis, und neben den Gütern des Anton Theiler. Zeugen waren : Peter Swab (=Schwab) Schuhmacher, Anton Gliser von Glis und Johann, ein Verwandter des Verkäufers (Simpiller). Notar war Johann Gasser aus Ried-Brig. (Min. 34, S. 428).

Der Name Simpiller bezieht sich auf den Herkunftsort Simplon, der Name Lingwurm auf diesen Ort. Schwab hat ebenfalls seinen Namen vom Schwabenland erhalten und Gliser vom Orte Glis. Der Notar Gasser trägt seinen Namen von Orte Gassa bei Ried-Brig.

Paul Heldner, 1993



CASSE-TÊTE

Connaître ses ancêtres, et par là ses racines, est un désir aussi légitime que répandu. Relativement peu de monde peut cependant entreprendre les démarches nécessaires. Beaucoup préfèrent confier à des tiers, passionnés de généalogie, le travail de fourmi que ces recherches requièrent parfois. C'est ainsi qu'on me trouve de temps en temps à «fouiner» dans les trésors des Archives Cantonales par exemple. Chaque nouvelle recherche est pour moi comme une aventure aux dénouements imprévisibles. Il m'est arrivé ainsi de mettre à jour des situations assez troubles, voire mystérieuses: le sens des écrits s'envole avec le temps tout comme les paroles. Le Larousse prétend, dans une de ses anciennes éditions, qu'il n'y a pas plus menteur qu'un généalogiste. J'espère à chacun de mes mandats démontrer le contraire et c'est justement d'une de ces recherches et conclusion «à risque» que je vais vous relater ici.

A l'occasion d'investigations pour la famille Gaillard d'Ardon, je suis tombé sur un problème assez drôle. J'étais remonté sans grandes difficultés jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, quand je me heurtai à un vrai casse-tête. J'avais en effet pour personnage principal un certain Jean-Baptiste Gaillard né un 14 juillet 1772 dont les parents me faisaient soucis. A première vue, ces derniers avaient enfanté pas moins de 14 rejetons dont les dates de naissance me laissaient perplexe.

En y regardant de plus près, je découvris que le petit village au bord de la Lizerne abritait deux couples aux noms et prénoms identiques : Jean-Claude Gaillard avait épousé Anne-Marie Gaillard en 1758 et un autre Jean-Claude Gaillard avait pris pour femme une autre Anne-Marie Gaillard en 1765. Il fallait donc faire une réattribution des enfants. Malgré un contrôle minutieux et approfondi de la parenté, des parrains et marraines, aucun élément ne me permettait de déterminer à quel couple appartenait Jean-Baptiste. Partant, il m'était impossible de reconstituer à coup sûr sa fratrie. A ce stade, l'échec fait mal et s'admet péniblement. Il me fallut donc développer les deux filiations possibles et remettre à mon mandataire un arbre à l'allure peu conventionnelle. N'empêche, le Larousse, pour cette fois, se trouvait contredit.

Malheureux et frustré, je contais à mes amis de droite et de gauche ma mésaventure et c'est ainsi que, quelques mois plus tard, on me signala l'existence d'une caissette de documents dans le bureau principal des Archives Cantonales. La chance était à nouveau de mon côté, car j'y découvrais un acte notarié qui faisait référence à mon Jean-Baptiste et... à son frère Pierre-Joseph. Comme celui-ci était né en 1759, le chemin à suivre, à mon grand plaisir, s'en trouvait lumineusement tracé !

Gabriel Cheseaux

UN GÉNÉALOGISTE AUX EAUX

Durant le pont de l'Ascension de cette année, s'est tenu à Vichy le XIIe Congrès National de la Fédération Française de Généalogie. Cette dernière comporte plus de 28'000 membres répartis dans 300 associations environ, signe évident de l'intérêt de cette discipline chez nos voisins.

J'ai eu l'occasion de participer à ce Congrès en compagnie de M. Pierre-Yves Favez, archiviste aux Archives cantonales vaudoises, bien connu, mais aussi membre et ancien président du Cercle Vaudois de Généalogie ainsi que vice-président de la Société Suisse d'Etudes Généalogiques !

Quelque six-cents généalogistes, venus de toute la France, mais aussi du Québec, d'Europe et... de Suisse ont découvert une vaste foire aux ancêtres, installée pour trois jours dans les bâtiments du Grand Casino. Hormis les nombreux discours de bienvenue, trois grands axes composent la structure du Congrès :

- les stands des associations et particuliers,
- les conférences,
- les excursions.

Les stands

Répartis dans deux grandes salles, les cercles des divers départements et régions de France, les bouquinistes, les héraldistes et les marchands de logiciels présentaient leurs dernières découvertes. Chacun ou presque y trouva son bonheur. Cette formule permet un échange très convivial, malgré l'affluence à certains stands !

Les conférences

En deux jours, pas moins de vingt-sept conférences «à la carte» ont tenu le public en haleine, les retardataires devant se contenter d'une place debout au fond de la salle. Les thèmes aussi variés que *Généétique et Cancer*, *Les communautés agricoles du centre de la France*, *Généalogie et Communication : les réponses de l'informatique*, ou *Comment réaliser sa généalogie en Suisse*¹ ont été abordés.

Les excursions

Axées sur la découverte du patrimoine historique et gastronomique, les excursions permettent des contacts, sources d'échanges parfois inattendus, entre les divers congressistes. J'avais pour ma part choisi les Châteaux d'Auvergne et le coq au vin!

Certains se demanderont où réside l'intérêt d'un tel Congrès pour un généalogiste romand. La réponse est certainement multiple ! Une vue d'ensemble de ce qui se passe chez nos voisins peut certainement donner quelques idées exploitables chez nous. Les échanges, au niveau des personnes ou des cercles, apportent également des éléments de motivation dans les recherches. On découvre aussi dans le domaine

pratique, et pour l'informatique en particulier, de nombreux tuyaux. Je peux citer à ce propos une brochure intitulée «Généalogie et Informatique»², éditée par la Fédération Française de Généalogie, contenant un descriptif très clair des logiciels (en français...) les plus utilisés.

Le prochain Congrès se déroulera à Besançon en 1995. D'ores et déjà, les cercles vaudois et neuchâtelois envisagent une participation active, de nombreuses pages de l'Histoire sont en effet communes à ces régions. D'autres cercles, le nôtre en particulier, peuvent se joindre à cette initiative. Ce serait là une occasion unique de se pencher sur l'Europe des ancêtres !

Pierre-Yves Pièce, Bex.

¹ Conférence présentée par M. Pierre-Arnold Borel, président du Cercle Neuchâtelois de Généalogie

² Référence ISBN 2-87780-39-3 F.F.G BP 63 75261 PARIS CEDEX 06

PROBLÈME PEU COMMUN

Monsieur,

Je suis un monsieur de 35 ans, mais j'en parais 60 tellement les soucis de la famille m'ont donné de cheveux blancs. Voici les faits.

Il y a 5 ans, je me suis marié avec une femme plus âgée que moi de 10 ans. Elle avait 40 ans quand j'en avais 30. Mais elle avait une fille de 18 ans. Mon père, qui avait 50 ans, nous rendait fréquemment visite et, un jour, il demanda la main de la jeune fille. De sorte que celle-ci, qui était devenue ma fille, devint ma mère, puisqu'elle avait épousé mon père.

Deux ans plus tard, ma femme eut un fils, qui non seulement devint le beau-frère de mon père, mais encore son petit-fils, puisqu'il était le fils de son fils.

A la même époque, ma fille, la femme de mon père, eut également un enfant que je considérais comme mon frère et comme mon petit-fils.

De sorte que, pour me résumer, ma femme, c'est ma grand-mère. Je suis donc le mari de ma femme et en même temps son petit-fils, puisque je suis le fils de sa fille et que le mari de ma grand-mère c'est moi-même. Je suis donc mon propre grand-père, puisque papa, ayant épousé ma fille est devenu mon fils.

Je vous écris, Monsieur, pour vous demander la manière dont je pourrais établir mon arbre généalogique, car je suis décidé, coûte que coûte, à sauvegarder l'idée de la famille, malgré les petits différends qui peuvent naître à la maison d'un tel état de choses.



Le comité de l'AVEG à Monthey - *Der Vorstand der WVFF in Monthey*

VALAISANS ET JUSTICE VAUDOISE

Les objets ayant trait à l'application de la justice constituent une source riche d'anecdotes croustillantes pour le généalogiste. Rares sans doute sont les familles dépourvues de voleur, ne serait-ce que d'un saucisson ou d'une planche, d'ivrogne ou de fille mise enceinte par un voisin. On y trouve généralement des renseignements sur la profession, les conditions de vie et la famille du condamné.

La liste ci-contre, issue d'un onglet contenant les tableaux des procès criminels et correctionnels pour la période de 1833-1865, permettra à certains de retrouver un ancêtre condamné à l'époque du Pays de Vaud (elle concerne uniquement le document K VII d 2 bis). A partir de ces informations, lieu et date en particulier, il est possible de retrouver le procès dans son intégralité, à condition d'investir quelques heures pour fouiller les 900 mètres linéaires de documents que contiennent les Archives Cantonales Vaudoises sur le sujet. Bonne chance !

Pierre-Yves Pièce, Bex.

Document	Tableaux des procès criminels et correctionnels	Période	1833 - 1865
Archives	Archives Cantonales Vaudoises		
Référence	K VII d 2 bis	Pages	1 onglet
Concernant	Divers Valaisans condamnés en Pays de Vaud		

Nom	Âge	Profession	Origine	Délit	Tribunal	Peine	Date
ADDY Louis Nicolas	25		Orzières	Escroquerie	Aigle	10 jours	19.06.1857
BILL Jacob Gottfried	18	boucher	Ernenried	faux+escroquerie	Yverdon	100 jours	07.10.1865
BOVIER J.P.Casimir	24	agriculteur	Verossaz	vol 2e degre	Vevey	2 ans	19.03.1851
COQUOZ Louis	25	terrasier	Salvan	escroquerie	Lavaux	2 mois	26.08.1859
CORNU Michel	52	laboureur	Vionnaz	vol simple	Aigle	20 jours	13.05.1837
CORNUT Emmanuel	26	agriculteur	Vionnaz	vol 1er deg	Aigle	9 mois	10.06.1844
DELAVYS Charlotte	21	domestique	Vouvry	vol	Vevey	8 jours	14.11.1863
DELMONTE Marie	25	lingère	Monthey	rupture de ban	Lausanne	3 mois	27.09.1850
DENUCE Ch. Joseph	29	jardinier	Vouvry	vol	Appel	1 an	14.11.1838
DONNET Emmanuel	19		Vionnaz	vol	Appel	2 mois	21.11.1828
GACHET Marguerite	28		Finhauts	vol 1er deg	Vevey	4 mois	17.04.1841
GACHET Marguerite	29		Finhauts	vol 1er deg	Lausanne	1 an	14.10.1842
GACHET Marguerite	35		Finhaut	vol 1er deg	Aigle	15 mois	09.11.1844
GACHET Marguerite	38		Finhauts	vol 1er deg	Aigle	5 mois	12.05.1847
GAY J. Joseph			Martigny	rixie	Aigle	3 mois	21.05.1836
GIGER J. Joseph	18	agriculteur	Bramois	vol simple	Appel	2 mois	21.11.1828
GILLIOZ M.Françoise	26		St Léonard	vol	Vevey	1 mois	23.10.1854
GUEROLLE Marie	33	domestique	Vouvry	vol simple	Aigle	15 jours	17.11.1849
IMHOFF Gaspard	34	cordonnier	Brigue	vol 1er deg	Vevey	6 jours	16.09.1841
JAQUIER Louis	25	agriculteur	Salvan	vol	Aigle	2 ans	14.06.1853
JAQUIER Maurice	25	agriculteur	Salvan	vol	Aigle	2 ans	14.06.1853
JORDAN Georgette	17		Outre Rhône	vol	Aigle	5 jours	05.02.1853
KARLEN Sophie	21		Conche	vol 2e deg	Aigle	2 ans	29.04.1841
LUDOLPH Elisa	25	tailleuse	Brigue	escroquerie	Lausanne	100 jours	08.03.1859
LUMBRIGGER Ignace	33	fondeur	Fiesch	vol	Yverdon	1 mois	28.07.1863
MARBORET Rosalie	56		Fully	vol simple	Aigle	7 jours	08.03.1851
MATILLON Caroline	28		Evouettes	faux en écriture	Vevey	8 mois	22.03.1855
MECHILLOD Pierre	26	tailleur	Bagnes	vol	Aigle	10 jours	01.04.1854
PARCHET Louise	37		Vouvry	vagabondage	Vevey	15 jours	12.04.1854
PELLOUCHOUD Jean	30	domestique	Orzières	dom. à la prop.	Aigle	1 mois	13.12.1856
POT Marie	20		Sières	vagabondage	Aigle	1 mois	01.09.1852
SAVIOZ Thomas	18	laboureur	Mission	vol simple	Aigle	8 jours	18.01.1839
SEPPEY Antoine	42	agriculteur	Hermence	vol simple	Aigle	3 mois	09.03.1846
VANNEY Monique	19	domestique	Vionnaz	vol	Aigle	6 mois	10.07.1863
WUIGNIER Pierre	58		Evolenaz	vol	Vevey	15 jours	10.01.1857

GÉNÉALOGIE ET INFORMATIQUE (en français)

Les utilisateurs d'un ordinateur dans le travail ou dans les loisirs sont de plus en plus nombreux.

Depuis sa naissance, l'AVEG a toujours essayé d'intéresser ses membres à l'informatique et de répondre à leurs questions. Déjà en mai 1991, une réunion de notre association avait essayé de montrer à nos membres les utilisations possibles de l'ordinateur dans le cadre de la recherche généalogique. Une présence massive à cette rencontre prouvait l'intérêt pour la question.

En février dernier, Monsieur Georges Donnet-Monney avait présenté «*in vivo*» à Leytron le programme *Personal Ancestral File* (PAF) de l'Eglise des Mormons et que de nombreux membres de l'AVEG utilisent déjà avec satisfaction. Le PAF présente l'inconvénient d'être en anglais (ou en allemand) et tous nos membres ne maîtrisent pas ces langues.

Les membres de l'AVEG sont ainsi toujours plus nombreux à rechercher le logiciel qui leur conviendrait le mieux. Les logiciels en français existent. Quels sont-ils? Quelles sont leurs performances?

La *Fédération Française de Généalogie (FFG)* vient d'éditer un petit fascicule d'une soixantaine de pages présentant les différents logiciels en français disponibles sur le marché; on peut le commander à la FFG, BP 75261 Paris Cedex 06 pour FF 60.-.

Il nous a paru intéressant de communiquer aux membres de l'AVEG l'essentiel du contenu de ce petit livret. Afin de présenter de manière synoptique les quelque soixante pages de ce fascicule, nous avons préparé les tableaux suivants qui présentent de manière succincte et non exhaustives les caractéristiques des logiciels.

Pour plus de détails, il faut se référer à la brochure de la FFG ou plus simplement s'adresser directement auprès des distributeurs. De nombreux programmes possèdent d'ailleurs des disquettes de démonstration.

Une quinzaine d'autres logiciels existent sur le marché, mais n'ont pu être intégrés dans ce recueil de la FFG pour des raisons diverses. Chacun peut donc trouver d'autres programmes que ceux présentés ici et leur liste nominative avec les distributeurs se trouve également dans cette brochure.

A noter par exemple un *WIN-EALOGIE* qui travaille sous Windows, ou encore *HyperFamily* (Macintosh) qui semble très performant pour un prix raisonnable. De plus, il ne s'agit là que des logiciels français. Il en existe également en langue française, mais qui ont été produits en Belgique et qui ne figurent encore pas dans les listes de la FFG.

Les systèmes d'exploitation des logiciels de généalogie familiale

	PC et Compatibles	Macintosh	ATARI	AMSTRAD PCW
BASDES	*			
BASGEN	*			
GAOPERSO	*			
GENEAL	*			
GENEALOG	*			
GENEALOGOS		*		
GENEASCOPE	*			
GENEA-SE	*			
GENEATIQUE I	*			
GENEATIQUE II+	*			
GENEDOC				*
GENITOOLS		*	*	
GRIOT Alternative	*			
IMP5 GENE	*			
MEMORY		*		
REGARD	*	*		
ROOTS III	*			

Le choix est donc vaste! Chacun peut travailler avec le programme qui lui semble le plus attractif ou le plus maniable. Il n'est pas dans notre mission de promouvoir l'un ou l'autre logiciel. Cependant, lors de l'acquisition d'un programme, il faudrait veiller à acheter un logiciel qui puisse travailler avec la norme *GEDCOM* (*Genealogical Data Communication*). Il s'agit en fait du format d'échange le plus utilisé au monde. Par le biais de cette norme, les données sont échangeables entre des utilisateurs qui travaillent avec des logiciels différents.

A noter que les auteurs de logiciels français se retrouvent chaque année depuis trois ans dans les premières semaines d'avril au Lycée Jules Michelet à Fontenay-sous-Bois, pour comparer leurs travaux, communiquer les améliorations apportées à leurs propres logiciels, présenter les nouvelles versions, etc. C'est cette année que l'on a, par exemple, choisi d'accepter la norme *GEDCOM* pour l'exportation et l'importation de fichiers entre logiciels. Pour ceux que cela pourrait intéresser, l'an prochain la rencontre aura lieu au même endroit les 28 et 29 mars 1994 et ce rassemblement est ouvert à tout le monde, informaticien ou non!

L'informatique est un monde si vaste et qui se développe si vite qu'il y a toujours du nouveau. N'hésitez pas à nous faire part de vos expériences dans ce domaine, c'est avec beaucoup de plaisir que nous nous cédonnons quelques lignes dans ce bulletin.

Philippe Terretaz

BAS-DES & -GEN
GAOPERSO
GENEAL
GENEALOG
GENEALOGOS
GENEASCOPE
GENEA-SE

Date Sep-92 : 04-99 Jul-90 1989 1991 1992 04-90

CONFIGURATION

Type	PC	PC	PC	PC	MAC	PC	PC
Système d'exploitation	DOS 2.12	DOS	DOS/AMIN	DOS 3	6.05	DOS 2.0	Dos 3.3
Mémoire vive minimum	512 Ko	640 Ko	512 Ko	512 Ko	2Mo	384 Ko	640 Ko
Disque dur indispensable	non	non	oui	non	non	non	oui
Espaces disque nécessaires	361 Ko	300 Ko	400 Ko	300 Ko	3.8Mo	200 Ko	non
Importante obligatoire	non	non	non	non	non	non	non
Support souris	non	non	non	oui	oui	oui	non

CARACTERISTIQUES

Généalogie ascendante	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Généalogie descendante	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non
Générateur d'état	non	oui	non	oui	oui	non	oui
Sortie imprimante	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Sortie fichier	oui	oui	non	oui	oui	oui	non
Pilote importante	22	30	universal	IBM	Mac	non	toutes
Sauvegarde sur disquette	non	oui	oui	non	oui	non	non

LIMITATIONS

Nombre d'individus	100000	2 millions	4 millions	1600 par	1 million	20000	4 x 9 ph.
Marques par individu	6	10	16	94	1100	6	4
Enfants par union	26	20	64	94	1100	16	11
Taille min. par individu	470 car.	160 oct.	330oct		1Ko	400 oct.	128 oct.

SPECIFICITE

Champs définissables	non	oui	non	non	oui	oui	non
Recherche multichamp	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui
Fusion de fichiers	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui
Extraction de fichiers	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui
Gedcom	en prep.	oui	oui		en prep.	oui	

SERVICES

Guide de fertilisateur	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Garantie	non	oui	oui	non	oui	oui	oui
Maintenance téléphone	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non
Club d'utilisateurs	non	oui	non	non	oui	non	non

PREX

Unité TTC
Disquette Démo.

DISTRIBUTEUR

J.M. Bouriez Faisceaux rapides 22378 Cherbourg	Axe. GAO, TRAVEL, 17 rue Bakert Pyrénées 76020 Paris	Mme Claude Brunel 31 rue Ravier 75017 Paris	Tous les Apple Center	J-Louis Cheavin 38, Rue Ed. Brany 92370 Chaville	SYS-EXPERT 19 allée Bellefeuille 91370 Vertheuil Bulson
--	--	--	-----------------------------	--	--

GENEATIC II+
GENEDOC
GENTOOOLS DESC.
GRIOT ALTERN.
IMP6 GENE
MEMORY
REGARD
ROOTS 3

Date Jun-92 1989 1991-1993 1995 Jan-93 Nov-92 1985 1991

PC	Amstrad	MAC & Atari	PC	PC	MAC	PC/MAC	PC
DOS/AMIN	CP/M	true	DOS 3	DOS	6.05	5.0 RD7	DOS
512 Ko	256 Ko	1Mo/2Mo	640 Ko	512 Ko	2.5 Mo	4Mo	524 Ko
oui	non	non	oui	non	oui	oui	non
1.5 Mo	méat	400Ko	1.5 Mo	500 Ko	0.5 Mo	4Mo	524 Ko
non	non	non	non	oui	oui	oui	non
oui	non	oui	oui	non	oui	oui	oui

oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
oui	non	oui	oui	non	oui	oui	oui
oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui
oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
oui	standard	standard	5	5	Mac	Standard	toutes
oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui

100000	2800	40x400	80 millions	min. vive	Mo	65534
5		II	II	3	5	29
20	20	23	II	19	II	29
600 car.	143 oct.	200 oct.	219 oct.	225 oct.	0.5 Ko	1Ko

oui	non	non	oui	non	non	oui
oui	non	oui	oui	oui	oui	oui
oui	non	non	oui	non	non	oui
oui	oui	oui	oui	non	non	oui
oui	oui	oui	oui	non	non	oui

oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
oui	oui	oui	oui	non	non	oui
oui	oui	oui	oui	non	non	oui
oui	oui	oui	oui	non	non	oui
oui	oui	oui	oui	non	non	non

FF 805	FF 305	FF 165	FF 160	GRIOT	FF 1200	FF 2372	FF 1600
oui	non	non	oui	non	oui	oui	oui

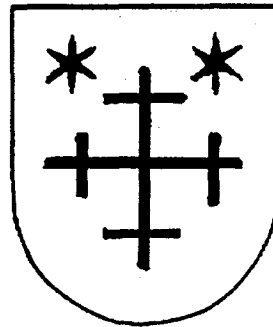
CDP 1 His Haut Terre 86860 Bressan-court	Albin Mordant 12 rue Pichl 75116 Paris	Club généalogies Saint-Cyr 17 rue Galvès Pkt 75270 Saint-Cyr	1 & T Pertry 28 Avenue France- Lamond 6400 Villers - les Nancy	Christine Elienne 14 Bd Dumas 14000 Caen	Maurice Imbert 13 lot. les Ormeaux 13109 Sillères Cologny	ITN consultant 72, Rue Rodier 75009 Paris	Corraonff Inc Windser California USA
---	---	---	--	---	--	---	--

EINE UNBEKANNTES PERRIGWAPPEN

Familien, die der Kirche von Glis grosse Vergabungen machten, bekamen das Privileg einer reservierten Kirchenbank, welche mit dem Familienwappen gekennzeichnet wurde. So findet sich an einer Bank das alte Stockalperwappen mit Buchstaben I. S. in Allianz mit einem vorerst unbekanntem Wappen mit den Buchstaben : A.M.P. und der Jahrzahl 1678. Die Buchstaben helfen uns, das Wappen zu deuten : I.S. = Jakob Stockalper und A.M.P. = Anna Maria Perrig. Tatsächlich finden wir im Ehebuch von Glis, am 4. Nov. 1666 die kirchliche Trauung von Jakob von Stockalper mit Anna Maria Perrig aus Brig. So kann dieses bisher unbekanntes Wappen nur ein Perrigwappen sein. Es zeigt ein grosses griechisches Kreuz mit 4 kleinen Kreuzen an jedem Kreuzarm, überhöht von 2 sechszackigen Sternen.

Auf der Suche nach weiteren Belegen über diese Familie und dieses Wappen, gelang es, noch 3 Varianten zu finden.

- 1) Im Archiv des Geschichtsforschenden Vereins in Brig befindet sich die Wappensammlung des Bartholomäus Perrig aus dem Jahre 1652 (B. 3). Darin findet sich eine Variante dieses Wappens. Es zeigt ein grosses Kreuz umgeben von 4 Kugeln, mit den Buchstaben A.P. Eine weitere Variante zeigt dann ein Kreuz aus 5 Kugeln gebildet mit den Buchstaben : S.B.P. (dies ist das Wappen, welches die Familie heute führt).



Schliesslich finden wir auch unsere Variante : die 5 Kreuze, aber noch ohne die 2 Sterne. Es enthält aber auch die Variante von 6 Kugeln angeordnet 3 oben, 2 in der Mitte und 1 unten mit dem Buchstaben C.C.P. In allen Fällen handelt es sich um Perrigwappen, so dass ein Zweifel an unserem Wappen nicht mehr möglich ist.

- 2) Auf einer Truhe aus dem Jahre 1650 in Brig befindet sich dasselbe Wappen, wie das in der Kirche von Glis mit dem Unterschied, dass unten ein Halbmond hinzugefügt ist.
- 3) In Glis, im Oberdorf, gibt es ein Heidenhaus mit der Jahrzahl 1450 und dem Buchstaben P und daneben die sogenannte Perriniburg von ca. 1350, welche auf dem Türsturz ebenfalls das ursprüngliche Perrigwappen (Perrini) trägt. Es zeigt nur die 5 Kreuze ohne die Sterne, ohne Halbmond und auch ohne die Kugeln. Der Buchstabe P auf der Binne neben der Jahrzahl kann wohl nur Perrini = Perrig bedeuten. Urkundlich findet sich diese Familie hier in Glis und im Holz schon 1349 (Johann Perrini de Holtz)

Paul Heldner

NOUVELLES ARMOIRIES

BOSI

Famille d'origine italienne, bourgeoise de Monthey depuis 1918. Jean Eugène Bosi, originaire de Curino, province de Novare, entrepreneur-maçon établi à Monthey depuis 1906 est reçu bourgeois de Monthey le 30 octobre 1918 et naturalisé valaisan lors de la session de novembre 1918 du Grand Conseil.



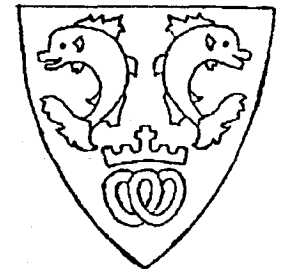
Blasonnement : De gueule à un boeuf rampant d'or cartonné de quatre molettes du même.

Explication : Armoiries créés en 1986 par le Sanson Institute of Heraldry à Londres sur la base d'indications du Rietstap pour la famille Bossi avec une brisure (molettes à la place des étoiles), pour M. Michel Bosi, entrepreneur à Monthey.

Communication : Michel Savioz, héraldiste.

CALLET-MOLIN

Famille d'origine française, bourgeoise de St-Jean et d'Orsières. Antoine Callet dit Molin, fils d'Alphonse et de Louise, née Molin, est né à Lyon en 1904. Etabli en Suisse depuis 1949, et en Valais depuis 1950, il devint bourgeois d'Orsières et fut naturalisé valaisan avec son fils Yves lors de la session de novembre 1967 du Grand Conseil. Un autre fils, Jean-Alphonse avait acquis la bourgeoisie de St-Jean et avait été naturalisé une année avant, (session de mai 1966). - Par décision du Conseil d'Etat, Antoine (le 24 septembre 1969), Jean-Alphonse (le 30 mai 1973) et Yves (le 7 février 1974) ont été autorisés à porter le nom de famille Callet-Molin.



Blasonnement : De gueules à deux dauphins d'argent allumés, oreillés, barbés, lorés et peautés d'or, celui de senestre contourné et au double coeur d'argent posé en pointe.

Explication : Les émaux principaux sont ceux du Valais, patrie de la famille depuis 1967. Les deux dauphins rappellent l'origine forézienne et dauphinoise des Callet-Molin et le double coeur vendéen marque leur consécration aux Coeurs de Jésus et de Marie.

Bernard Truffer

VOLKSZÄHLUNGSREGISTER ALS QUELLE FÜR DEN FAMILIENFORSCHER

Das Walliser Staatsarchiv ist in der glücklichen Lage, für das 19. Jahrhundert eine ganze Anzahl Volkszählungsregister aufzubewahren, die die Bevölkerung sämtlicher Walliser Gemeinde zu einem ganz bestimmten Zeitpunkt widerspiegeln. Dass diese Quelle für den Familienforscher, der sie richtig auszuwerten versteht, von grossem Nutzen sein kann, brauche ich nicht eigens zu betonen. Das ist der Grund, weshalb ich diese Dokumente im folgenden näher vorstellen möchte.

Auch wenn schon in der Bibel von einer röm. Volkszählung in Palästina um die Zeitenwende die Rede ist, so fanden in unsern Breiten die frühesten systematischen Aufzeichnungen der gesamten Bevölkerung erst nach der französischen Revolution statt - aber dann während einiger Zeit recht häufig ! Betrachten wir sie kurz in chronologischer Reihenfolge.

1798

Die erste Volkszählung fand im Wallis im November und Dezember 1798 statt. Unser Land war damals ebenerst Kanton der helvetischen Republik geworden. Deshalb wurde ein ausführlicher Bericht mit den Resultaten der Gemeinden und Zählkreise in Tabellenform nach Bern geliefert und befindet sich heute im Bundesarchiv. Die Angaben sind zweifellos interessant, wie das folgende Beispiel aus dem District Stalden zeigt :

«Randa ist zwey stund oberhalb St. Niclaus in der Ebne des Thals; ist eine kleine besondere Pfarrey, hat über 30 Häuser und nach Bedürfnis Scheüren und Städel etc. und beinahe 140 Seelen».

«Täsch ligt in der Ebne des Thals eine Stund von Randa entfernt; hat an Häusern und Gebäuden wie auch an denen Bewohnern das Gleichgewicht von Randa». usw.

Aber für den Familienforscher ist diese Volkszählung wenig von Nutzen, da keine Namenslisten vorhanden sind.

1802

Die nächste Volkszählung wurde schon vier Jahre später durchgeführt, also 1802. Das Wallis war inzwischen eine unabhängige Republik von Frankreichs Gnaden geworden. Offiziell wurde die Volkszählung vom Staatsrat angeordnet, um die Anzahl Vertreter jedes Zentrums an den Landrat festlegen zu können. Die Republik war in 12 Bezirke aufgeteilt. Die Gemeinden des heutigen Bezirkes Conthey gehörten teils zu Sitten (Conthey, Vétroz, Nendaz), teils zu Martigny (Ardon, Chamoson). Die Gemeinde Ayent gehörte damals noch zu Sitten. Die Weisungen an die mit der Zählung beauftragten Gemeindeverwaltungen waren offensichtlich sehr unvollständig und unklar. Dementsprechend fiel das Ergebnis aus : Ganze Talschaften, wie beispielsweise Goms und Saas, führten die Zählung gar nicht erst durch; in diesen Fällen griff man einfach auf die Zahlen von 1798 zurück. Der Bezirk Raron meldete nur trockene Zahlen für die einzelnen Gemeinden aber keine Namen. Andernorts, wie beispielsweise in Naters, erstellte man Familienlisten in der Art :

«Michael Jossen, dessen Weib Anna Maria Eggel und 2 Kinder	- 4
Mauritz Lerjen (Hutmacher), sein Weib, 2 Söhn und 2 Töchtern	- 6
Magdalena Lerjen	- 1
Wittib Adriani Keyser samt ihrer Tochter	- 2», usw.

In Stalden trennte man die Bevölkerung fein säuberlich nach : «Erbte Gemeinder», «Söhne der Gemeinder», «Weiber oder Witwen der Gemeinder», «Töchter der Gemeinder»; «Einwohner», «Weiber oder Witwen der Einwohner», «Söhne der Einwohner» und «Töchter der Einwohner»; insgesamt wurden lediglich 110 Seelen verzeichnet ! 1798 war hier noch von 141 stimmungsfähigen Bürgern, «bei 530 Seelen mehr weiblich als männlichen Geschlechtes» die Rede.

Auf den ersten Blick scheinen die Bevölkerungslisten der Unterwalliser Bezirke und Gemeinde vollständiger und besser, aber auch diese sind für den Familienforscher nur mit grosser Vorsicht zu gebrauchen : Geburtsdaten oder Altersangaben fehlen überall und bei den Vornamen sind immer wieder Fehler festzustellen. - Immerhin können diese Listen in gewissen Fällen, namentlich dort wo die Pfarregister infolge der politischen und kriegerischen Ereignisse von 1798/99 vernichtet oder nur teilweise nachgeführt wurden, wertvolle Dienste leisten.

1811, 1816, 1821

Der Vollständigkeit halber seien auch diese drei Volkszählungen kurz erwähnt, obwohl sie für den Genealogen nicht von Belang sind. Es wurden wahrscheinlich keine Namenslisten erstellt, und falls welche gemacht wurden, sind sie nicht aufbewahrt worden.

1811 war die Volkszählung von Frankreich angeordnet worden. Das Wallis war damals als «Departement des Simpelberges» dem französischen Kaiserreich Napoleons eingegliedert. Gemäss Weisung des Präfekten Derville Malécharde war jedermann verpflichtet, sich beim Präsidenten im Gemeindehaus zu stellen und ihm Namen, Vornamen, Alter und Beruf anzugeben. Wurden diese Listen nach Paris gesandt ? Vielleicht, im Staatsarchiv befinden sich jedenfalls keine.

1816, also kaum ein Jahr nach dem Beitritt des Wallis zur Eidgenossenschaft, wurde auf Befehl des Landrates erneut eine Volkszählung durchgeführt. Die Listen wurden gesondert für Einheimische, Schweizer und Ausländer geführt.

Schon 1821 fand die nächste Volkszählung statt, «zur Bereinigung der Kontingente, die jede Gemeinde der eidg. Armee stellen musste». Von den beiden letztgenannten Zählungen sind vereinzelt in Gemeindearchiven Listen erhalten geblieben, für Sitten z. B. im Bürgerarchiv, im Staatsarchiv sind jedoch nur die Übersichtstabellen aber keine Personenlisten erhalten.

1829

Am 11. Mai 1829 verordnete der Landrat im Anschluss an die Annahme des Gesetzes «Über die Anerkennung des Bürger- und Gemeinderechtes» u.a. : «Gleich nach Verkündung des gegenwärtigen Gesetzes wird in jeder Burgschaft oder Gemeinde ein Matrikel-Register über alle sässhafte oder nicht einwohnende Bürger oder Gemeinder eröffnet werden».

Demzufolge beschloss der Staatsrat am 18. Juli, den Gemeinden vorgedruckte Formulare zuzustellen. Diese mussten bis zum 1. September ausgefüllt zurückgesandt werden. Wie den Staatsratsprotokollen zu entnehmen ist, trudelten die ausgefüllten Formulare bis gegen Ende des Jahres in Sitten ein.

Die gesamte Walliser Bevölkerung wurde gemeindeweise in fünf Kategorien eingeteilt :

- Die in der Gemeinde wohnenden Bürger oder Gemeinder
- Die ausser der Gemeinde oder im Ausland wohnenden Bürger oder Gemeinder
- Die sich im Ort eine Zeit aufhaltenden Landsleute, die allda nicht Bürger oder Gemeinder sind
- Die Einwohner, so nicht Landsleute sind
- Die fremden Handwerksleute, Bedienten und Tagelöhner, so klein umbewegliches Wohnort haben

Für jedermann waren folgende Informationen gefragt : Geschlechtsname, Taufname, Geburtsjahr, Stand oder Handwerk, Geistesfähigkeit, Wohnort. Eine letzte Kolonne auf dem Formular war für «Anmerkungen» reserviert. Dort liest man z. B. «unehelich»; «zieht Pension von England»; «ist blind und vom Staate pensioniert»; «ist zu Sitten im Schellenwerk»; «man hat von ihm keine Nachricht, er ist glaublich todt» usw.

Diese Volkszählung ist in verschiedener Hinsicht recht wertvoll : Sie ist die erste, für die wir gemeindeweise vollständige Namenslisten besitzen. Sie kann zudem als das erste «Bürgerregister» angesehen werden, auch wenn sie diesbezüglich nicht alle Wünsche zu befriedigen vermag. Die Gemeinden nahmen es mit den auswärts wohnenden Bürgern nicht gar so genau. Beispiel Leuk : Nachdem die Familie des Majors Meinrad von Werra, wohnhaft in St-Maurice, namentlich erwähnt wird, steht lapidar : «Wir haben noch sehr viele Bürger, die abwesend sind, die sich aber nicht eingeeben haben und wir nicht im Stande wären, ihre Kinder zu melden».

Wenn einzelne Gemeindeverwaltungen sich bemühten, sämtliche Kolonnen gewissenhaft auszufüllen und beispielsweise die geistigen Fähigkeiten jedes einzelnen mit sehr gut (äusserst selten), gut, mittelmässig, beschränkt oder gar blödsinnig qualifizierten, beschränkten sich andere darauf, die drei ersten Kolonnen (Name, Vorname, Geburtsjahr) auszufüllen, während sie die übrigen souverän übersahen. Bei den Geburtsdaten und manchmal auch bei den Vornamen ist eine gewisse Vorsicht geboten, es kommt nicht selten vor, dass sie mit den Taufregistern nicht übereinstimmen. Gesamthaft gesehen ist aber die Volkszählung von 1829 die erste, die für den Familienforscher auf jeden Fall wertvolle Dienste leisten kann. In den alphabetischen Listen sind die Leute familienweise aufgeführt, so dass man ein gutes Bild der Familienstruktur der Gemeinde erhält.

1837, 1846, 1850

Die drei folgenden Volkszählungen sind immer noch kantonale Erhebungen, die sich sehr ähnlich präsentieren wie 1829. Die Bevölkerungslisten wurden von der Gemeindeverwaltung ausgefüllt; sie sind meist alphabetisch; 1837 und 1846 wurden

keine Geburtsdaten verlangt, was die Identifizierung manchmal etwas erschwert. Ansonsten gelten die gleichen Vorbehalte wie für die Volkszählung von 1829.

Auch 1860 fand eine Volkszählung statt, doch besitzen wir davon keine Namenslisten.

1870 und 1880

1870 fand die erste eidgenössische Volkszählung statt. Sie brachte insofern eine bedeutende Neuerung als für jede Haushaltung ein eigenes Formularblatt ausgefüllt werden musste. Das hat natürlich den Vorteil, dass man die Familienstruktur mit Eltern, Kindern, Grosseltern, Knechten und Mägden usw. auf einen Blick erkennen kann. Die Angaben sind im allgemeinen viel genauer und zuverlässiger als bei den früheren Zählungen : Die Blätter konnten nicht einfach vom Gemeindeschreiber ausgefüllt werden, jedes Familienoberhaupt musste sein Blatt unterzeichnen. Leider sind für's Oberwallis eine ganze Anzahl Dokumente verloren : Im Goms fehlen die Blätter für die Gemeinden Bellwald, Fiesch, Lax, Mühlebach, Münster, Niederwald, Oberwald, Ritzingen und Selkingen; in Westlich-Raron sind folgende acht Gemeinden nicht vorhanden : Ausserberg, Blatten, Bürchen, Hohenn, Niedergesteln, Raron, Steg und Unterbäch. Zudem fehlen noch Eisten im Bezirk Visp sowie Inden und Varen im Bezirk Leuk. Fürs Unterwallis ist die Dokumentation vollständig. Allerdings muss man wissen dass die Angaben zu Chermignon, Icoigne und Montana unter Lens zu suchen sind; Vissoie ist damals noch Teil der Gemeinde Ayer und Vernayaz gehörte zu Salvan.

Die Volkszählung von 1880 wurde in gleicher Weise durchgeführt und ist glücklicherweise viel vollständiger erhalten geblieben : es fehlen lediglich die Angaben zur Bevölkerung der Stadtgemeinde Brig. In der Folge wurde alle zehn Jahre eine Volkszählung durchgeführt. Spätere Volkszählungsdokumente sind nicht aufbewahrt worden. Die Gründe dafür sind verschiedener Natur. Einerseits brachte die Einführung des eidg. Zivilstandswesens eine grosse Vereinheitlichung und Vereinfachung der Bevölkerungskontrolle.

Zudem führten die Gemeinden genaue Einwohnerkontrollen ein, die für sie die Volkszählungen fast überflüssig erscheinen lassen. Andererseits sind die gegenwärtigen Volkszählungsdokumente für einen Kanton wie das Wallis so umfangreich geworden, dass es schon aus Platzgründen unvernünftig wäre, sie alle aufbewahren zu wollen. Nach der statistischen Auswertung durch das eidgenössische statistische Amt werden sie - um den Bestimmungen des Datenschutzgesetzes gerecht zu werden - vernichtet.

Noch etwas : Wer sich nur für die Bevölkerungszahlen interessiert, muss nicht auf die Originaldokumente zurückgreifen, ihm steht bequemerweise die tabellenreiche und sehr detaillierte Veröffentlichung von Dr. Leo Meyer zur Verfügung : Les recensements de la population du canton du Valais de 1798 à 1900, in Travaux de statistiques du canton du Valais, 1907, S. 1-96.

Bernard Truffer

ÉTAT DE LA POPULATION DE LA COMMUNE

de Sion Dixain de Sion

1829

Seconde Classe

Contenant les Bourgeois ou Communiers établis hors la de Commune.

N.° de la Famille	N O M S		ANNEE de la Naissance	QUALITÉ ou PROFESSION.	FACULTÉS intellectuelles.	L I E U du domicile actuel.	OBSERVATIONS.
	de FAMILLE.	de BAPTÊME.					
1	Andromakka	Pierre Sings	1	Cui ou Sings	Homme	Singlen	Singlen 3. d.
2	May	Alexis	2	Cui ou leban	?	?	Sion 3. d.
3	Ballens	Felia	3	Artisan	?	?	Sax 3. d.
4	Dorier	Antoine et ses descendants	4	Sop.	?	Sax	Vey 1. d.
5	Roulin-1/2	Sigismond et ses fils	5	J	?	Sion	Sion 1. d.
6	Dufay	Pierre Louis	6	Puis.	?	Montrey	et ses fils Montrey
7	J	Guillaume	7	Capit. et Fermier	?	?	Montrey 1. d.
8	Buis	Pierre	8	Puis.	?	Conthey	Conthey 1. d.
9	Dignin	Jacques et Jean	9	?	?	Martigny	Martigny 1. d.
10	Fay	Thé et Philibert	10	?	?	J	J 1. d.
11	Bernard	les descendants de Jean-Jacques	11	?	?	A. Naudin	
12	J	les sires de Bernin	12	?	?	?	
13	J	Charles Louis et ses	13	?	?	?	A. Naudin 1. d.
14	Leux	les descendants de M. le Président Jaque et Jean	14	?	?	?	
15	J	les descendants de M. le Président Jaque et Jean	15	?	?	?	
16	J	Jaque et Jean	16	?	?	?	
17	J	Jaque et Jean	17	?	?	?	
18	J	Jaque et Jean	18	?	?	?	
19	J	Jaque et Jean	19	?	?	?	
20	J	Jaque et Jean	20	?	?	?	
21	J	Jaque et Jean	21	?	?	?	
22	J	Jaque et Jean	22	?	?	?	
23	J	Jaque et Jean	23	?	?	?	
24	J	Jaque et Jean	24	?	?	?	
25	J	Jaque et Jean	25	?	?	?	

LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION SOURCE INTÉRESSANTE POUR LE GÉNÉALOGISTE

Les Archives de l'Etat conservent une belle série de registres de recensements de la population du 19^{ème} siècle. L'ensemble des habitants de toutes les communes valaisannes s'y retrouve. Inutile de dire que ce genre de source peut être d'une grande utilité pour le généalogiste qui sait l'exploiter. C'est la raison pour laquelle j'aimerais présenter ces documents.

Si, dans la Bible, l'évangéliste nous parle déjà avant la naissance du Christ d'un recensement romain en Palestine, dans nos latitudes les plus anciens recensements systématiques de toute une population ne remontent pas au-delà de la Révolution française. Mais dès cette date ils deviennent très fréquents. Examinons-les rapidement dans un ordre chronologique.

1798

Le premier recensement a eu lieu en Valais en novembre et décembre 1798. Notre pays était à peine devenu canton de la République Helvétique. C'est la raison pour laquelle un rapport détaillé des résultats des communes et cercles fut livré à Berne sous forme de tabelles, elles se trouvent aujourd'hui aux Archives fédérales. Les données sont sans doute intéressantes, comme le montre l'exemple tiré du district d'Héremence.

«Nax et Vernamiège compris ensemble, nombre total comme suit : maison : 79; personnes : 423; raccards : 99; granges : 198.
Nendaz, nombre total des villages et hameaux comme suit : maisons : 204; personnes : 987; raccards : 189; granges : 289.»

Mais ce recensement n'est guère utile pour le généalogiste car il n'existe pas de listes nominatives de la population.

1802

Le prochain recensement a eu lieu déjà quatre ans plus tard, donc en 1802, entre temps, le Valais était devenu une République indépendante sous protection française. Officiellement ce recensement a été ordonné par la «loi sur la formation des conseils et nominations des autorités de communes et de dizains et sur la nomination de la députation à la diète». La République était divisée en douze districts. Les communes du district de Conthey faisaient partie de Sion (Conthey, Vétroz, Nendaz) et de Martigny (Ardon, Chamoson). La commune d'Ayent appartenait encore au district de Sion. Les directives aux administrations communales chargées du recensement n'étaient probablement que très incomplètes et peu claires. Les conséquences se firent remarquer dans les résultats : les vallées de Conches et de Saas ne livrèrent aucun résultat; dans ces cas on reprit tout simplement les chiffres de 1798. Le district de Rarogne livra que des chiffres pour les différentes communes, mais aucun nom. Ailleurs, comme par exemple à Héremence, on trouve des listes de familles du genre :

«Antoine Seppay et Jennete Dayer sa femme, et Antoine et Mathieu ses fils, et Jennete et Marié ses filles

Antoine Marie Dayer et Marie Dayer sa femme et Magdalene sa fille et Jean Roserain son pupille 4

François Burnissen et Margarete Levran sa femme et Jean, Michel et Antoine ses fils, et Marie sa fille» 6

A Stalden on sépara toute la population en huit catégories : communiens par héritage, fils de communiens, épouses et veuves de communiens, filles de communiens; habitants, épouses et veuves d'habitants, fils d'habitants, et filles d'habitants. En tout nous trouvons 110 noms ! En 1798 la commune avait indiqué 141 votants et une population totale de 530 âmes...

A première vue les listes de la population des districts et communes bas-valaisannes semblent plus complètes et meilleures, mais elles aussi sont à utiliser avec beaucoup de précaution car les dates de naissances ou les indications d'âges manquent partout et les prénoms sont souvent inexacts. - Toutefois ces listes peuvent, dans certains cas, rendre de précieux services aux chercheurs, notamment là où les registres de paroisse ont été détruits suite aux troubles politiques et guerriers des années 1798/99 ou lorsque les inscriptions n'ont pas été faites correctement parce que les desservants avaient du quitter leurs paroisses.

1811, 1816, 1821

Nous pourrions presque passer sous silence ces trois recensements car ils ne présentent pour ainsi dire aucun intérêt pour le généalogiste. Les administrations n'ont probablement pas établi des listes nominatives de la population et si il en existait elles n'ont pas été conservées.

En 1811 le recensement était mis sur pied par la France. Le Valais était devenu Département du Simplon et faisait partie de l'Empire napoléonien. Selon les directives du préfet Derville Malécharde tous les individus avaient l'obligation de se présenter à la maison de commune devant le maire pour y faire la déclaration de leurs noms, prénoms, âges et profession. Ces listes, ont-elles été envoyées à Paris ? Peut-être ? Les Archives de l'Etat n'ont pas connaissance.

En 1816, donc à peine une année après l'entrée du Valais dans la Confédération, un nouveau recensement a été décidé par la Diète cantonale, qui demandait des listes séparées pour les communiens, les confédérés et les étrangers.

Le prochain recensement eut lieu en 1821 «pour rectifier les contingents d'hommes que chaque commune fournit aux milices nationales». - Quelques listes des deux derniers recensements ont été conservées dans certaines archives communales ou, pour Sion, dans les archives bourgeoises. Les Archives de l'Etat possèdent que des tabelles récapitulatives mais aucune liste nominative.

1829

Dans sa séance du 11 mai 1829, la Diète de la République et Canton du Valais ordonna, par la loi concernant les droits de bourgeoisie et de communauté : «Aussitôt après la publication de la présente loi, il sera ouvert dans chaque bourgeoisie ou commune, un registre matricule de tous les bourgeois ou communiens domiciliés ou non domiciliés».

Chargé de l'exécution de cette décision, le Conseil d'Etat décida le 18 juillet de faire parvenir aux communes des registres imprimés destinés au nouveau recensement, en leur demandant de les remplir et de les renvoyer jusqu'au 1er septembre. Dans les procès-verbaux du Conseil d'Etat nous apprenons que les registres ne rentrèrent que difficilement à Sion jusque vers la fin de l'année.

L'ensemble de la population valaisanne est enregistrée par commune et divisée en cinq catégories ou classes :

- La 1ère comprenant les bourgeois ou communiens domiciliés dans la commune
- La 2ème comprenant les bourgeois ou communiens établis hors de la commune
- La 3ème comprenant les patriotes qui séjournent temporairement dans l'endroit sans y être communiens
- La 4ème comprenant les habitants non patriotes
- La 5ème comprenant les professionnels, domestiques et ouvriers étrangers sans domicile fixe.

Pour chaque personne les renseignements suivants sont requis : nom, prénom, année de naissance, qualité ou profession, facultés intellectuelles, lieu de naissance, moralité... Une dernière colonne du registre est réservée à des observations. Nous y trouvons par exemple : «enfant illégitime»; «reçoit une pension d'Angleterre»; «aveugle et soutenu par l'Etat»; «en prison à Sion»; «sans nouvelles, probablement décédé»... etc.

Ce recensement est à divers points de vue très précieux : c'est le premier dont nous avons des listes complètes de noms par commune. Nous pouvons le considérer également comme le premier registre des bourgeois ou communiens, bien qu'il ne peut satisfaire à tous les désirs dans ce domaine. En ce qui concerne les bourgeois non domiciliés les communes ne se sont guère données beaucoup de peine. Prenons l'exemple de Loèche : après avoir inscrit la famille du major Meinrad von Werra, domiciliée à St-Maurice, le secrétaire a simplement ajouté : «Nous avons encore beaucoup de bourgeois non domiciliés mais ils ne se sont pas annoncés et nous ne sommes pas en mesure de les indiquer avec leurs enfants».

Si certaines administrations communales se sont données la peine de remplir consciencieusement toutes les colonnes en qualifiant même par exemple les facultés intellectuelles de chacun par «très bien» (rarement !) «bien», «médiocre», «borné», «nul» ou «aliéné», d'autres se sont contentées de remplir les trois premières colonnes (nom, prénom, année de naissance) et ont laissé souverainement en blanc les autres. Avec les années de naissance et parfois aussi avec les prénoms il s'agit d'être prudent, ils ne concordent pas toujours avec les indications contenues dans les registres des baptêmes. Mais dans l'ensemble, le recensement de 1829 est le premier qui rend de très précieux services aux généalogistes. Dans les listes alphabétiques les gens se retrouvent groupés par familles, ainsi on obtient une excellente image de la structure des familles de chaque commune.

1837, 1846, 1850

Les trois recensements suivants sont encore des relevés cantonaux qui se présentent

d'une manière très semblable à celui de 1829. Les listes de la population ont été remplies par l'administration communale; elles sont en général alphabétiques. En 1837 et 1846 on ne demanda pas de dates de naissance, cela ne simplifie évidemment pas l'identification des personnes. Par ailleurs, les mêmes réserves que pour le recensement de 1829 s'imposent.

Un recensement eut lieu aussi en 1860, mais nous ne possédons pas les listes nominatives.

1870 et 1880

En 1870 s'effectua le premier recensement fédéral. Il nous apporta une grande nouveauté : chaque ménage du remplir un formulaire. Cela présente bien sûr l'avantage, de pouvoir reconnaître tout de suite la structure familiale composée des parents, enfants, grands-parents, domestiques et servantes. Les données sont généralement bien plus fiables que lors des recensements précédents. Les feuilles ne pouvaient être simplement remplies par le secrétaire communal, chaque chef de famille devait signer sa feuille. Malheureusement tout une série de documents, notamment pour le Haut-Valais, n'existe plus : pour Conches manquent les feuilles des communes de Bellwald, Fiesch, Lax, Mühlebach, Münster, Niederwald, Oberwald, Ritzingen et Selkingen; pour Rarogne occidentale manquent les huit communes Ausserberg, Blatten, Bürchen, Hohen, Niedergesteln, Raron, Steg et Unterbach. Manquent encore Eisten dans le district de Viège ainsi que Inden et Varen dans le district de Loèche. Pour le Valais romand la documentation est complète. Il faut toutefois savoir que les feuilles de Chermignon, Icoigne et Montana sont regroupées sous Lens; Vissoie faisait partie encore de la commune d'Ayer et Vernayaz de celle de Salvan.

Le recensement de 1880 a été effectué de la même manière, mais les documents ont été bien mieux conservés : nous déplorons uniquement le manque de données de la population de la ville de Brigue. - Par la suite des recensements fédéraux eurent lieu tous les dix ans. Mais la documentation n'a plus été conservée. Les raisons sont multiples. D'une part l'introduction de l'état civil fédéral apporta une grande unification et simplification du contrôle de la population.

Les communes elles-mêmes ont introduit un contrôle rigoureux des habitants, cela laisse presque paraître les grands recensements comme superflus. D'autre par la documentation actuelle des recensements est devenue tellement volumineuse qu'il ne serait pas raisonnable de la conserver entièrement. Après l'exploitation par l'office fédéral des statistiques le matériel est détruit afin de satisfaire aux exigences de la loi sur la protection des données personnelles.

Encore un petit conseil : celui qui ne s'intéresse qu'aux chiffres n'est nullement obligé d'avoir recours aux documents originaux : il peut se servir aisément de la publication très détaillée du Dr. Léo Meyer : Les recensements de la population du canton du Valais de 1798 à 1900, dans Travaux de statistiques du canton du Valais, 1907, p. 1-96.

Bernard Truffer

LE COIN DU LECTEUR - BÜCHERECKE

Deux revues à notre disposition dès janvier 1994 à la Bibliothèque cantonale La revue *GE-Magazine* et *La Revue Française de Généalogie* seront à notre disposition à la BCV dès les premiers numéros de janvier. Ces deux revues regorgent de renseignements généalogiques. Elles diffusent des informations utiles pour les chercheurs, présentent des recherches qui ont abouti, sont ouvertes aux petites annonces généalogiques (demandes, questions, réponses etc.), présentent l'actualité généalogique en général, en bref, elles sont parfois de précieux auxiliaires pour le chercheur. Ces deux revues parlent essentiellement de la recherche généalogique en France mais contiennent très souvent des renseignements sur la Suisse. De plus nos attaches avec la France sont étroites et bien souvent des coïncidences étonnantes nous ouvrent des portes insoupçonnées. A noter que l'AVEG prend en charge l'un des abonnements et la BCV l'autre abonnement. Nous remercions d'ores et déjà la BCV de sa collaboration.

Mario von Moos:

Bibliographie généalogique suisse 1993

La SSEG (Société suisse d'études généalogiques) vient d'éditer un ouvrage signé Mario Von Moos qui contient toutes les références de parutions concernant la généalogie suisse (Livres, articles, notes, etc. parus avant le 3 mai 1993). Cet intéressant travail (deux volumes) permet en un tournemain de savoir ce qui a été écrit sur telle ou telle famille, tel ou tel personnage, telle ou telle localité (même les articles du bulletin de l'AVEG y sont déjà répertoriés). Cet ouvrage est déjà disponible à la BCV et le sera prochainement à la salle de travail des Archives Cantonales. On peut l'acquérir au prix de Fr. 75.- (Fr. 50.- pour les membres de la SSEG).

Mario von Moos :

Familiengeschichtliche Bibliographie der Schweiz. Fehraltorf 1993

Unter diesem Titel hat die Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung in der Schriftenreihe «Arbeitshilfen für Familienforscher in der Schweiz» ein umfassendes Bücherverzeichnis herausgegeben. Das zweibändige, 800 Seiten umfassende Werk verzeichnet in alphabetischer Ordnung mehr als 9000 Familiengeschichten, Stammtafeln, Stammlisten und Aufsätze aus Zeitschriften. - Damit wird zum ersten Mal über das Schaffen der vielen Familienforscher umfassend berichtet. Ein besonderes Augenmerk ist nicht allein auf die Namen, sondern auch auf die zugehörigen Bürgerorte gerichtet. Als wohl wichtigste Hinweise werden sich aber bestimmt die regelmässigen Standortangaben erweisen, die ein leichtes Wiederfinden aller Arbeiten ermöglichen. Ergänzt werden die vielen Literaturzitate durch drei Register von zusammen mehr als 150 Seiten Umfang.

Das Werk ist in der Kantonsbibliothek zu finden und wird demnächst auch im Arbeitssaal des Staatsarchivs zur Verfügung stehen.

MOTS CROISÉS 4 par Michel Savioz

Horizontalement:

A. Pierre - Émaux. B. Plante - Symbole chimique - Métal - Parcourra. C. Titre turc - Société (abrév.) - Ciment. D. Zéro - Infinitif - Mouvement indépendantiste. E. Symbole chimique - Adverbe - Couleur - Ville d'Asie. F. Note - Choisit - Affaiblie. G. Céréale - Zèbrent - Pas neuve. H. Terre - Fit la manchette - Bleutés. I. Gaz - Plante - Langue - Parfois marin. J. Habitudes - Bordure - Interjection - Table d'imprimeur. K. Vers latin - Interjection - Meurtrir - De Cologne. L. Préposition - Surface - Légumineuse - Métal. M. Email héraldique - Email ou bouches - Parfois flottantes. N. Divinité - Bouclier - Terminée par un anneau. O. Variés - Symbole - Crochets. P. Numéral - Verdâtre - Pieds dans le désordre. Q. Saison - Exista - Époque - Place - Génisse. R. Note - Art - Métal raccourci. S. Symbole - Article contracté - Possessif - Hurlements. T. Pierre - Dans la farine. U. Recyclable - Négation - La rumeur. V. Dispersée - Fleur. W. Alliance - Vallée - Roi de théâtre. X. Astre anglais - Abrasif - Ex Germanie. Y. Manche - Nouveau teuton - S'est moqué. Z. De haute Écosse - Interjection - Altérées.

Verticalement:

1. Ornementations - Couleur. 2. En vie - Qui servent - Vêtement - Noyau - Sans effets. 3. La première - Prénom - Faire des points - Sans éclat. 4. Non - Certain point - Période - Fleuve. 5. Article - Habille - Crier - Plante. 6. Qui sert - Rayée - Affection laryngée. 7. Note - Négation - Instrument dans le désordre - Pourcentage - Rétractai. 8. Démonstratif - Pouffe - Ai possédé - Conditionnel - Poisson. 9. Diffamateur - Pesés - Arrivé - Empereur. 10. Époque - Mouvement indépendantiste - Connu - Portion - Pronom personnel - Infinitif. 11. Pronom - Bateau - Blanchâtre - Couleur. 12. Possessif - Annulez - Participe inversé - Adverbe - Union de pays - Le mieux. 13. Garçon d'écurie - Sans effets - Fatiguée - Refus - Morceau de musique. 14. Dêvêtu - Couleur - En matière de - Nombre. 15. Plantes - Agrandies - Existe. 16. A été agréé - Possédas - Article importé - Orient - Infinitif - Pronom - Conjonction. 17. Contestations - Bois - Pronom - Alterner. 18. Infinitif - Double voyelle - Petits à l'Opéra - Poil - Avare. 19. D'une certaine couleur - Participe - Rougirais.

Solution des mots croisés 3

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
1	S	A	U	T	O	I	R	D	E	X	T	R	O	C	H	E	R	E	S	
2	E	N	T	E	R	A	R	E	R	A	D	I	E	S	P	I				
3	N	I	S	E	R	P	E	T	I	R	E	A								
4	E	S	T	E	E	N	T	E	S	E	S	U	R	N	E	S				
5	S	O	I	S	E	A	U	L	N	E	S	A	M	E	S					
6	T	E	T	A	R	E	I	N	A	V	E	T	O							
7	R	E	R	E	N	D		F	I	E	R	E	V	A	I	R				
8	O	R	M	E	S		O	S	E	M	M	I	L	S						
9	C	I	N	E	P	A	S		M	U	E	T	R	A	I	S				
10	H	E	R	A	L	D	I	S	T	E	E	S	S	E	S	S	O			
11	E	E		E	S	T	L	A	S	R	I	S	L							
12	R	E	N	C	O	N	T	R	E	L	T	E	T	I	L	E				
13	E	L	O	I	T	E	E	R	U	E	T	R	I	A	L	R				
14	S	A	V	A	N	E	S	R	A	N	C	H	I	E	R	S	N	E		
15	N	E	O	E	L	I	T	H	E	R	S	E	E	U	T					
16	E	S		A	S	T	A	T	E	E	S	E	U	L	S					

MOTS CROISÉS 4

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
A																			
B																			
C																			
D																			
E																			
F																			
G																			
H																			
I																			
J																			
K																			
L																			
M																			
N																			
O																			
P																			
Q																			
R																			
S																			
T																			
U																			
V																			
W																			
X																			
Y																			
Z																			